



INFO-QUALITÉ

BULLETIN D'INFORMATION SUR LA QUALITÉ ÉDUCATIVE
VOLUME 1, NUMÉRO 1, AUTOMNE 2017

ENSEMBLE VERS L'EXCELLENCE!

Les spécialistes du domaine de la petite enfance sont unanimes : la fréquentation d'un service de garde de qualité favorise le développement harmonieux des enfants.

Le ministère de la Famille (Ministère) joue un rôle central en matière de qualité des services éducatifs offerts aux jeunes enfants (0-5 ans). Il en fait la promotion par son encadrement législatif et réglementaire, par ses mesures financières ainsi que par ses publications qui soutiennent des interventions de qualité dans tous les types de services de garde.

Aujourd'hui, nous sommes fiers de vous présenter la première édition de notre bulletin d'information sur la qualité éducative, *l'Info-Qualité*. Destiné à tous les centres de la petite enfance (CPE), aux garderies subventionnées et non subventionnées ainsi qu'aux services de garde en milieu familial, ce bulletin électronique sera diffusé trois fois par année dans le site Internet du Ministère.

l'Info-Qualité vise à vous informer sur une multitude de sujets touchant la qualité éducative, et ce, de manière dynamique, conviviale et accessible. Grâce à cette publication, nous espérons vous renseigner sur nos nouveaux programmes ou outils ou sur toute autre initiative lancée ou appuyée par le Ministère en matière de qualité éducative. Nous souhaitons également favoriser la réflexion dans le but de mieux soutenir l'amélioration de la qualité de l'intervention éducative. Plus précisément, *l'Info-Qualité* traitera de sujets touchant la mission éducative des services de garde tels que le programme éducatif, l'évaluation de la qualité éducative, les saines habitudes de vie, la réussite éducative ou encore la transition vers l'école.



SOMMAIRE

ENSEMBLE VERS L'EXCELLENCE!	1
LA QUALITÉ ÉDUCATIVE : DISTINGUER LE VRAI DU FAUX.....	2
APPÉTIT ET SATIÉTÉ : QUOI FAIRE POUR MIEUX LES RESPECTER.....	3
UN PROJET PILOTE SUR L'ÉVALUATION ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ÉDUCATIVE	5

Vous pouvez dès maintenant nous écrire à l'adresse courriel bulletin.infoqualite@mfa.gouv.qc.ca pour nous suggérer des sujets pour les prochaines parutions de *l'Info-Qualité*.

Dans ce premier numéro, nous vous proposons un vrai ou faux sur la qualité éducative, un article sur les stratégies qui permettent de mieux respecter l'appétit des tout-petits et leur sentiment de satiété et, enfin, une présentation du projet pilote portant sur l'évaluation de la qualité éducative, une première au Canada!

Bonne lecture!

M^{me} Marie-Renée Roy
Sous-ministre

LA QUALITÉ ÉDUCATIVE : DISTINGUER LE VRAI DU FAUX

Un programme éducatif est un programme d'activités

FAUX

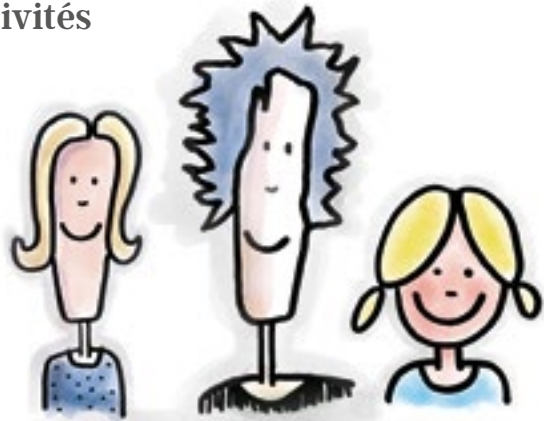
Trois notions distinctes, mais interreliées, sont souvent confondues : l'approche éducative, le programme éducatif et le programme d'activités.

L'approche éducative est une orientation qui guide le service de garde dans sa manière d'aborder l'intervention éducative auprès des jeunes enfants. Elle est basée sur des théories du développement de l'enfant et de l'intervention éducative. Les services de garde peuvent s'inspirer d'une ou de plusieurs approches éducatives pour élaborer leur programme éducatif.

Le programme éducatif présente les grandes orientations données à l'intervention éducative offerte par le service de garde. La mission de celui-ci ainsi que les valeurs véhiculées par l'ensemble du personnel et dans la totalité des activités y sont décrites. Les objectifs et le contenu du programme éducatif sont inspirés par une ou plusieurs approches éducatives.

- Le programme éducatif s'applique dès que l'enfant arrive au service de garde, et ce, tout au long de la journée. Les périodes de jeu, les routines et les transitions forment un tout, chacun de ces moments contribuant au développement des jeunes enfants.
- Le programme éducatif doit favoriser le développement global de l'enfant, et ce, dans tous les aspects : physique et moteur, affectif, langagier, cognitif et social.

Le programme d'activités (ou curriculum) contient l'ensemble des moyens auxquels le personnel éducateur et les responsables d'un service de garde en milieu familial (RSG) ont recours pour appliquer le programme éducatif en tenant compte de l'âge, des besoins, des champs d'intérêt et du rythme de développement des enfants. Un programme d'activités de qualité est rédigé régulièrement (toutes les semaines) par la personne responsable du groupe en fonction des champs d'intérêt des enfants.



Un service de garde de qualité applique un programme éducatif en fonction des quatre dimensions suivantes :

- 1 Les interactions entre le personnel éducateur et les enfants**
Exemples : climat positif et respectueux, soutien à l'apprentissage
- 2 La structuration et l'aménagement des lieux**
Exemples : matériel de jeu approprié et sécuritaire, aires de jeu intérieures et extérieures adéquates
- 3 La structuration et la diversité des activités offertes aux enfants**
Exemples : périodes de jeu diversifiées et équilibrées, activités de routine et de transition intégrées au programme éducatif
- 4 Les interactions entre le personnel éducateur et les parents**
Exemples : ouverture, respect, communication quotidienne, collaboration

VRAI

La qualité éducative est un concept qui fait référence à l'ensemble des expériences vécues par un enfant dans un service de garde. Au Québec, ce qui encadre la qualité, c'est l'application d'un programme éducatif en fonction des quatre dimensions présentées dans [Accueillir la petite enfance](#), la référence proposée par le Ministère.

LA QUALITÉ ÉDUCATIVE : DISTINGUER LE VRAI DU FAUX (SUITE)

Un service de garde de qualité applique un programme éducatif qui repose sur les cinq principes de base suivants et s'y réfère en tout temps :

- Chaque enfant est unique.
- L'enfant est le premier agent de son développement.
- Le développement de l'enfant est un processus global et intégré.
- L'enfant apprend par le jeu.
- La collaboration entre le personnel éducateur et les parents est essentielle au développement harmonieux de l'enfant.

POUR EN SAVOIR PLUS...

- Ministère de la Famille, programme [Accueillir la petite enfance](#)
- Ministère de la Famille, fiche de référence [Caractéristiques recherchées d'un programme éducatif](#)
- Institut de la statistique du Québec, [Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs \(Grandir en qualité\)](#)
- Institut de la statistique du Québec, [Échelles d'observation de la qualité éducative](#)
- Ministère de la Famille, [Rapports sur la situation des services de garde](#)



APPÉTIT ET SATIÉTÉ : QUOI FAIRE POUR MIEUX LES RESPECTER

Quelles stratégies éducatives permettant de bien gérer l'appétit des tout-petits et de respecter leur sentiment de satiété utilisez-vous?

- 1** Quand un poupon repousse la cuillère avant d'avoir mangé tout le contenu de son assiette, je la lui présente à nouveau (je fais l'avion, je le distrais, etc.) :

Oui Non

Dès leurs premières semaines de vie, les poupons sont capables de savoir s'ils ont faim ou s'ils sont rassasiés. L'appétit des poupons varie d'une journée à l'autre. Les stratégies pour les faire manger davantage ne sont donc pas appropriées. Respecter les sensations de faim et de satiété des poupons et des enfants demeure un facteur clé dans l'établissement d'une relation saine avec la nourriture. Un poupon ou un enfant démontre qu'il a suffisamment mangé lorsqu'il :

- Tourne la tête;
- Repousse le biberon ou la cuillère avec la langue;
- Manifeste moins d'intérêt pour sa nourriture, la laisse tomber par terre ou joue avec celle-ci;
- Dit qu'il n'a plus faim;
- Affirme que son ventre est plein;
- Veut se lever, aller jouer, faire autre chose.



APPÉTIT ET SATIÉTÉ : QUOI FAIRE POUR MIEUX LES RESPECTER (SUITE)



- 2 Lorsqu'un enfant ne termine pas son assiette :
- Je lui propose de prendre encore quelques bouchées
 - Il ne peut pas avoir de dessert
 - Je retire son assiette sans commentaire
 - Je l'oblige à prendre au moins une bouchée de l'aliment qu'il n'a pas beaucoup mangé dans l'assiette

Lorsque l'enfant est « forcé » à consommer un aliment qu'il refuse, il associera cet aliment à un souvenir négatif et risque de ne pas l'aimer. L'éducatrice ou la personne responsable du service de garde en milieu familial (RSG) peut proposer à l'enfant de goûter à l'aliment qu'il n'a pas touché, mais s'il refuse, celle-ci devrait retirer l'assiette sans faire de commentaire. On ne devrait jamais forcer un enfant à manger quelque chose ou à manger davantage. Rappelez-vous que les enfants ne se laissent pas mourir de faim.



La perception selon laquelle un dessert doit être sucré est le résultat d'un apprentissage que les enfants font au contact des adultes. Le dessert permet de compléter le repas. C'est pourquoi les desserts offerts en service de garde doivent être nutritifs (yogourt, fruit, galette à l'avoine maison, etc.). Certains enfants peuvent choisir de laisser des aliments dans leur assiette pour se garder une petite place pour le dessert. Ce comportement reflète tout à fait le principe que l'enfant est à l'écoute de ses signaux de faim et de satiété. Ainsi, tous les enfants ont la possibilité d'avoir une portion de dessert, peu importe ce qu'ils ont ou n'ont pas mangé précédemment.



- 3 Si un enfant qui a peu ou pas mangé demande de la nourriture une heure après le repas :
- Je lui redonne son assiette servie au repas
 - Je lui donne un petit quelque chose pour couper sa faim
 - Je lui dis qu'il faudra attendre la collation



Selon le partage des responsabilités, l'éducatrice ou la RSG détermine où et quand auront lieu les repas et les collations, et l'enfant choisit la quantité d'aliments qu'il consomme. Lorsqu'on offre la possibilité à l'enfant de manger à l'extérieur de cet horaire, les conditions favorisant l'acquisition de saines habitudes alimentaires ne sont pas mises en place. En effet, quand on propose de la nourriture à un enfant quelque temps après le repas, cela peut couper sa faim et l'encourager à refuser des aliments qu'il apprécie moins une fois à table. On peut cependant annoncer à l'enfant qu'il aura l'occasion de manger lors de la collation après la sieste, par exemple. Le rôle de l'éducatrice ou de la RSG est d'encourager les enfants à découvrir et à apprécier de nouveaux aliments.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Un enfant peut exprimer maladroitement une préférence alimentaire lorsqu'il repousse un aliment en particulier (ex. : le chou-fleur), sans y avoir goûté. Dans ce cas, l'adulte qui l'accompagne devrait l'inviter à goûter l'aliment rejeté, sans faire de pression ni de commentaire. Cette attitude favorisera progressivement l'ouverture de l'enfant aux différents goûts et son appréciation de l'aliment en question. En aucun cas un enfant ne devrait être contraint à manger un aliment dont il n'a pas envie.

Lorsqu'un enfant fait un caprice, c'est-à-dire lorsqu'il refuse catégoriquement de manger son repas sous prétexte, par exemple, qu'il aurait préféré du macaroni, il est alors recommandé de retirer l'assiette sans rien dire. À la prochaine occasion de manger (la collation ou le repas suivant), on pourra offrir à l'enfant de plus petites portions, en lui rappelant la possibilité d'en reprendre.



POUR ALLER PLUS LOIN

Le [cadre de référence Gazelle et Potiron](#) vise à favoriser le développement global des enfants de 0 à 5 ans par la saine alimentation, le jeu actif et le développement moteur à travers douze orientations. Ces orientations ont pour buts de permettre aux tout-petits de bouger quotidiennement à l'intérieur comme à l'extérieur, d'initier des jeux où ils seront physiquement actifs et de vivre des expériences diversifiées, plaisantes et qui respectent leur stade de développement. Elles visent également à offrir des repas et des collations d'une qualité nutritive élevée, à faire découvrir aux enfants de nouveaux aliments afin d'éveiller leurs goûts et à planifier des contextes de repas agréables.

Pour plus de détails à ce sujet, visitez le site Internet du [ministère de la Famille](#).





UN PROJET PILOTE SUR L'ÉVALUATION ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ÉDUCATIVE

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié en 2015 une [analyse comparative des programmes de suivi de la qualité](#) à travers le monde. La qualité des services est, avec la qualification du personnel, l'aspect le plus fréquemment contrôlé dans les différents pays et territoires. Ce suivi prend souvent la forme d'inspections qui portent essentiellement sur le respect de la réglementation.

Aucune province canadienne n'évalue de manière systématique la qualité éducative de chacun des services de garde ni ne remet un rapport personnalisé. Le Québec souhaite devenir un précurseur dans le domaine et mettre en place un programme d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative. Avant d'instaurer ce programme, le Ministère a mandaté une équipe de chercheurs de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) pour réaliser un projet pilote. Celui-ci s'est déroulé à l'automne 2016 auprès de 62 services de garde (CPE et garderies) situés dans les régions de Montréal, de Laval, de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie.

Le projet pilote visait à tester une démarche et des outils qui pourraient par la suite permettre d'évaluer la qualité éducative dans l'ensemble des CPE et des garderies.

Et le milieu familial?

Les services de garde en milieu familial n'étaient pas visés par le projet pilote, puisque leur réalité est différente des CPE et des garderies. Un travail de réflexion est en cours pour déterminer ce qui pourrait être réalisé afin d'évaluer la qualité éducative de ces services.

Qu'est-ce qui a été évalué lors du projet pilote?

Les quatre dimensions suivantes de la qualité éducative ont été évaluées :

- Les interactions entre le personnel éducateur et les enfants;
- La structuration et l'aménagement des lieux;

- La structuration et la diversité des activités offertes aux enfants;
- Les interactions entre le personnel éducateur et les parents.

Ainsi, l'équipe de l'UQAM a visité, sur rendez-vous, les garderies et les CPE sélectionnés pour les évaluer à l'aide d'instruments de mesure scientifiquement reconnus. Un rapport d'évaluation a été remis à chacun des services de garde qui ont participé au projet pilote.

La démarche qui a été testée lors du projet pilote n'était donc pas une inspection ni une évaluation du rendement du personnel éducateur ou du développement des enfants.

Est-ce que les objectifs du projet pilote ont été atteints?

Oui, l'UQAM a conclu que les instruments utilisés évaluent adéquatement la qualité et que la démarche est efficace.

Et maintenant?

Les conclusions et les recommandations de l'UQAM ont été transmises aux autorités ministérielles afin d'alimenter leurs réflexions quant aux suites à donner à ce projet pilote. Des décisions seront prises relativement au plan de déploiement du programme d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative pour que celui-ci couvre tous les CPE et toutes les garderies du Québec.

Restez à l'affût de la prochaine parution de l'Info-Qualité pour en savoir plus sur l'état d'avancement de cet important dossier!

POUR EN SAVOIR PLUS...

- OCDE, [Petite enfance, grands défis IV : le suivi de la qualité dans les services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants](#)
- Projet pilote de l'UQAM, [Évaluer et améliorer la qualité éducative dans les services de garde en installation](#)

INFO-QUALITÉ

CRÉDITS

Rédaction et collaboration

Direction générale des services de garde éducatifs
à l'enfance

Direction générale des politiques

Direction générale des opérations régionales

Direction des communications

Production et révision linguistique

Direction des communications

Infographie et diffusion

Ministère de la Famille

Abonnement

Pour s'abonner, il suffit de s'inscrire dans la section
des bulletins électroniques sur le site
Internet du Ministère : [abonnement/infoqualité](http://abonnement/infoqualite).

Suggestions

Pour suggérer de nouveaux sujets, écrivez-nous à
l'adresse suivante :
bulletin.infoqualite@mfa.gouv.qc.ca

Ce bulletin est également disponible dans le site
Internet du [Ministère](#)

Dépôt légal – 2017
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 2561-2891
© Gouvernement du Québec